

La gouvernance d'un family office en 7 organes

Un cadre de référence pour séparer clairement **famille, patrimoine et gestion** au travers de sept organes, chacun doté de sa finalité, de sa composition et de ses décisions types. Tous ne sont pas nécessaires dès le premier jour : on monte en puissance avec la complexité.

#	ORGANE	FINALITÉ	COMPOSITION TYPE	DÉCISIONS CLÉS
1	Assemblée de famille	Cohésion, valeurs et vision de long terme de la famille.	Tous les membres de la famille.	Charte familiale, mission, admission de nouveaux membres.
2	Conseil de famille	Pont entre la famille et le patrimoine ; orientation et voix de la famille.	Représentants élus des branches familiales.	Politiques familiales, communication, gestion des conflits.
3	Conseil d'administration du family office	Gouvernance stratégique du family office en tant qu'entité.	Membres de la famille + indépendants + directeur général du FO.	Stratégie, budget, nominations, supervision de la direction.
4	Comité d'investissement	Définir et piloter la stratégie d'investissement et l'allocation d'actifs.	Experts en investissement, directeur des investissements, membres de la famille.	Allocation d'actifs, mandats, approbation des investissements significatifs.
5	Comité risques & conformité	Piloter les risques, la conformité et la protection réputationnelle.	Responsable des risques, conseils juridiques/fiscaux, un indépendant.	Limites de risque, politique AML/KYC, audit.
6	Comité philanthropie	Orienter et mesurer l'impact des activités philanthropiques.	Membres de la famille (souvent next-gen), experts.	Causes, budget, partenariats, mesure de l'impact.
7	Comité next-gen & éducation	Préparer la génération suivante à la propriété et aux responsabilités.	Membres next-gen + mentors.	Programmes de formation, parcours de développement, intégration des héritiers.

PRINCIPES DE CONCEPTION

- Toujours séparer les trois plans : **famille · patrimoine · gestion**.
- Tous les organes ne sont pas nécessaires d'emblée : monter en puissance avec la complexité.
- Pour chaque organe, définir son mandat, sa cadence, son quorum et son reporting.